

**Réuni en assemblée ce mardi 5 novembre 2019,  
le personnel de l'État et du secteur subventionné  
a été informé sur le nouveau système salariale SCORE**

L'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionnée a pris acte qu'une nouvelle loi sur les traitements (Ltrait), qu'un nouveau règlement (Rtrait) ainsi qu'un projet de protocole d'Accord seront présentés au Cartel le 13 novembre prochain.

Elle a également pris note que ces éléments seront mis en consultation auprès des organisations du personnel jusqu'au 31 janvier prochain.

**L'Assemblée du personnel a fait le constat que le projet SCORE demeure opaque et que les travaux ne sont, à ce jour, pas aboutis.**

En conséquence et à l'unanimité l'Assemblée du personnel mandate les instances du Cartel afin qu'elles exigent :

- la suppression de toutes les séances d'information prévues par l'Office du personnel de l'Etat et l'employeur (Conseil d'Etat, directions, RH) pour les personnels de la fonction publique ;
- la suspension de la calcullette tant que celle-ci n'aura pas été présentée et approuvée par le Groupe de travail paritaire Score ;
- que les données OPE demandées, depuis plusieurs semaines, par le Groupe de travail Cartel soit enfin livrées et ceci en toute transparence ;
- l'ouverture de négociations sur l'ensemble des textes proposés dès le 13 novembre.

**... et mandate les instances du Cartel**

- de manifester au Conseil d'Etat le mécontentement de la fonction publique quant au non-respect des mécanismes salariaux et contre la nouvelle échelle de traitement prévue par SCORE ;
- d'organiser des séances d'information pour le personnel de la fonction publique à propos de la nouvelle échelle de traitement proposée par SCORE ;
- **de donner rendez-vous au personnel de la fonction publique le 5 décembre prochain pour une manifestation.**